

Prochaine étape — Médiation

Le 5 novembre, l'équipe de négociation du CEC et des CAAT-A a tenu sa dernière journée de conciliation. Les parties ont convenu de passer à une médiation non contraignante, menée par le médiateur expérimenté William Kaplan, qui traitera toutes les questions en suspens.

Les équipes de négociation du CEC et des CAAT-A se rencontreront en médiation du 6 au 8 décembre 2024. Les parties ont également convenu de ne pas demander un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation ni d'intensifier les mesures de grève avant ou pendant la médiation.

Nous restons optimistes quant à la possibilité de conclure une entente avec l'équipe de négociation des CAAT-A, afin de garantir la stabilité pour la population étudiante, le personnel et l'ensemble de la communauté collégiale.